



Parc des eaux vives
La Timonerie • 3, quai du Maroc • 68330 HUNINGUE
+33 (0)3 89 89 70 20
accueil.pev@ville-huningue.fr

ATTESTATION DE CAPACITE A NAGER 25 METRES ET S'IMMERGER

PERSONNE MAJEURE

+ d'infos sur huningue.fr

Je soussigné (nom, prénom) :

Atteste que je satisfais aux prérequis suivants :

- savoir nager au moins 25 mètres et s'immerger
- ne faire l'objet d'aucune contre-indication médicale
- être assuré en responsabilité civile et dommages corporels
- ne pas être sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants
- avoir pris connaissance des conditions générales et les accepter
- (informations disponibles sur <https://www.ville-huningue.fr/fr/securete-eaux-vives/> et affichées à l'accueil)

Date : / /

Signature :

QUELLE TENUE SUR L'EAU ?

Obligatoire Gilet de sauvetage, casque et chaussons néoprène.
(fournis pour les prestations encadrées ou les locations).

Conseillé Par beau temps : short ou bermuda, tee-shirt et crème solaire.
Par mauvais temps : combinaison néoprène, coupe-vent
(fournis pour les prestations encadrées et locations)

Déconseillé Le port de lunettes (sauf serre-lunettes), de lentilles.

Cette attestation, obligatoire pour accéder à la rivière, est conservée 12 mois par le service gestionnaire du Parc des eaux vives. Les informations recueillies ne sont transmises à aucun tiers. Conformément à la loi Informatique et Libertés de 1978 modifiée et au règlement européen (RGPD 2016/678), vous pouvez exercer vos droits sur vos données auprès du délégué à la protection des données de la Mairie de Huningue: dpo@ville-huningue.fr.
Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL: www.cnil.fr